



**Fraternité des  
policiers et policières  
de Montréal**

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**Prime de 215 000\$ à Yves Bolduc**

## **« Deux poids, deux mesures »**

Yves Francoeur

**Montréal, le lundi 7 juillet 2014** - « Deux poids, deux mesures » a affirmé aujourd'hui le président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal, monsieur Yves Francoeur, qui commentait la prime de 215 000\$ reçue par le ministre Yves Bolduc pour prendre en charge des patients alors qu'il était dans l'opposition.

« Je suis surpris d'entendre les libéraux prendre la défense du ministre Bolduc en disant qu'il a respecté les règles. Si le respect des règles est un principe à promouvoir, il faudrait qu'ils l'appliquent aussi aux régimes de retraite des employés municipaux parce que parmi les règles les plus fondamentales, on retrouve le droit de négocier librement et le respect de la parole donnée dans des contrats de travail en bonne et due forme» a déclaré Yves Francoeur.

Selon la Fraternité des policiers et policières de Montréal, il semble y avoir plusieurs catégories de personnes rémunérées par les gouvernements : notamment les médecins, à qui on accorde des rétributions mirobolantes et des primes supplémentaires pour simplement faire leur travail; les élus, qui sont ceux qui contribuent le moins à leur fonds de pension, et enfin, les employés municipaux, à qui des élus veulent injustement faire porter le fardeau de leur propre incapacité à gérer les finances publiques.

Yves Francoeur a tenu à rappeler que les policiers et les policières ont accordé à la Ville de Montréal un congé de cotisation d'un demi-milliard de dollars entre 1997 et 2007 et que malgré cela, leur fonds de pension ne souffre d'aucun déficit actuariel et qu'il est excédentaire. « Les citoyens savent que ce congé de cotisation, qui vaudrait 850 millions \$ aujourd'hui, n'a pas servi à améliorer les services municipaux ou à baisser les taxes » a ajouté le président de la Fraternité, avant de conclure ainsi : « Les libéraux ne sont pas dans une position pour donner des leçons aux employés municipaux, surtout en appliquant deux poids, deux mesures de façon aussi flagrante».

**-30-**

Renseignements: Martin Desrochers  
Directeur des communications et de la recherche  
Fraternité des policiers et policières de Montréal  
514 527-4161 / Cell : 514 913-0708

